

Hausse des prix des denrées alimentaires au Sahel : l'urgence d'une action à long terme

Une analyse d'Oxfam International et Save the Children



Novembre 2008

**EMBARGO JUSQU'AU 25 NOVEMBRE 2008
à 23 H 59 GMT**



A l'instar de nombreux pays du monde, la région sahéenneⁱ de l'Afrique de l'Ouest a été considérablement affectée par la hausse mondiale des prix alimentaires avec de sérieuses répercussions pour les ménages pauvres.

L'ampleur de cette hausse est variable d'un pays à l'autre et d'une zone à l'autre. Toutes les céréales ont vu leur prix augmenterⁱⁱ, même si les celui des céréales importées a connu la plus forte hausse. Contrairement à certaines idées reçues, ce renchérissement des prix de denrées alimentaires n'a pas permis de façon générale et à court terme, d'augmenter les revenus des petits producteurs. En réalité, la dépendance des ménages ruraux à l'égard du marché, ajoutée à la hausse des coûts de production, n'a fait que les fragiliser un peu plus et exacerber les difficultés croissantes rencontrées à chaque période de soudure. Dans les zones à risqueⁱⁱⁱ, cette hausse des prix n'a fait qu'amplifier les problèmes structurels d'insécurité alimentaire que connaît le Sahel.

Les ménages les plus pauvres qui recourent au marché pour satisfaire leurs besoins alimentaires, ont été les plus touchés. Ils se sont adaptés en diminuant le nombre de leurs repas, la qualité nutritionnelle de leur alimentation, leurs dépenses de santé, voire dans certains cas en retirant les enfants de l'école. Certains ménages pastoraux ont même été forcés de vendre quelques têtes de bétail. La hausse des prix a aussi frappé de plein fouet les ménages urbains^{iv}, jusque là relativement épargnés.

Aujourd'hui, la plupart des analyses considèrent que la conjoncture de prix élevés risque de durer. **Cela signifie que la problématique de l'accès à la nourriture devient centrale pour la sécurité alimentaire des populations sahéennes.** Ce contexte interpelle les économies agricoles qui ont favorisé les cultures d'exportation, au détriment des productions vivrières et céréalières livrées à des options libérales. Ces dernières ont mis en difficulté les populations rurales qui dépendent de l'agriculture. Les pays de la région, à travers la politique agricole de l'Afrique de l'Ouest (ECOWAP), les organisations paysannes et pastorales ont opté pour une approche de la sécurité alimentaire fondée sur le concept de souveraineté alimentaire.

La crise actuelle illustre la pertinence d'une stratégie, basée sur la promotion des productions et du marché régional. Elle souligne l'importance d'exploiter les potentialités régionales, en valorisant les complémentarités de production et de consommation entre pays côtiers et continentaux. Elle met aussi en exergue les difficultés à surmonter.

Cette note d'information est basée sur une étude commanditée par Save the Children et Oxfam Grande Bretagne sur l'impact de la hausse des prix des denrées alimentaires sur la sécurité alimentaire des ménages dans cinq pays du Sahel: Burkina Faso, Mauritanie, Niger, Sénégal et Mali.^v Elle décrit brièvement les effets de la flambée des prix sur les ménages sahéens, puis interroge les facteurs locaux qui ont amplifié cette situation, et enfin formule des propositions de réponse.

Il s'agit d'un appel à toutes les parties prenantes (gouvernements, bailleurs, société civile et secteur privé) à prendre leurs responsabilités ensemble. Les bonnes récoltes et la bonne situation des pâturages de cette année à travers une grande partie du Sahel doivent être l'occasion d'agir pour renforcer la résilience des ménages vulnérables et permettre aux petits producteurs de bénéficier des opportunités qu'une hausse soutenue des prix pourrait apporter.

1 L'impact de la flambée des prix au Sahel

Alors que le monde entier a les yeux tournés vers un système financier et économique mondial en crise, dans lequel les pays développés ont injecté plus de 1200 milliards de dollars en quelques semaines, les familles les plus pauvres au Sahel tentent quotidiennement de faire face avec de maigres ressources, à la satisfaction de leurs besoins alimentaires de plus en plus coûteux.

Une conjoncture mondiale qui exacerbe l'insécurité alimentaire et la pauvreté chronique au Sahel...

"On ne se déplace plus, on ne s'éclaire plus la nuit, le savon est trop cher. Tout l'argent sert à acheter à manger, et encore, que du mil et du sorgho. Alors l'école et les médicaments on s'en passe pour l'instant. Si la vie chère dure trop, ou si quelqu'un est malade, c'est la catastrophe"
Abdou, Non Fayire village proche de Kaya, Burkina Faso, April 2008.

L'Afrique de l'ouest est l'une des régions les plus pauvres du monde. Certains pays y connaissent des situations d'insécurité alimentaire aiguës et chroniques. La flambée des prix des denrées alimentaires a eu un impact économique extrêmement sévère. Elle a affecté les zones rurales, où l'alimentation repose à la fois sur les productions vivrières locales et les marchés. Les plus touchés sont particulièrement les ménages pauvres et très pauvres, qui achètent des vivres pour couvrir leurs besoins alimentaires. Elle a aussi durement affecté les ménages urbains les moins nantis.

Les moyens d'existence et le pouvoir d'achat des ménages sahéliens se sont détériorés. Plusieurs des stratégies de survie à court terme favorisent le recours à l'endettement ou la décapitalisation partielle des biens familiaux et des biens de production. De nombreux ménages sahéliens, y compris les ménages producteurs agricoles et pastoraux, subissent la hausse des prix et ne sont pas aujourd'hui en mesure d'en bénéficier. Les conditions dans lesquelles ils ont été amenés à vendre leur production ne leur permettent pas de tirer partie de cette hausse.

A travers le Sahel, les familles ont dû modifier leur alimentation. Dans certaines zones, environ 33% des ménages disent avoir réduit la quantité de nourriture qu'ils consomment et 22 % admettent une réduction du nombre de repas pris ou avoir renoncé à consommer certains produits alimentaires.

Partout la hausse de prix se greffe sur une situation nutritionnelle déjà structurellement dégradée. L'absence d'enquêtes spécifiques sur l'évolution de la malnutrition au cours des derniers mois ne permet pas de tirer des conclusions sur l'impact direct de cette hausse des prix sur la malnutrition. Mais des études récentes soulignent les difficultés croissantes auxquelles les ménages sahéliens font face pour se nourrir et préserver une diversité alimentaire suffisante. On peut présager dès lors l'impact sur le statut nutritionnel des enfants à risque.

...et touche les ménages les plus pauvres qui ont besoin de filets de sécurité

Comme le souligne l'étude, les familles pauvres ou extrêmement pauvres ont été les plus touchées. Les familles les plus pauvres consacrent l'essentiel de leurs revenus à la nourriture (dans certains cas jusqu'à 80%) et ne disposent que de ressources limitées pour satisfaire d'autres besoins essentiels : la santé et l'éducation des enfants. Certains indicateurs révèlent que les familles ont utilisé des stratégies d'adaptation à un stade plus précoce qu'au cours d'une année normale. Le processus de décapitalisation des ménages, en cours depuis des années, s'est accentué de manière significative sous l'effet de la crise.

Ces dernières années, la libéralisation de l'économie dans la région, n'a pas été accompagnée de stratégies suffisamment compréhensives et à même de protéger les populations les plus vulnérables. Dans ce contexte, le moindre choc hypothèque la couverture des besoins essentiels, telle que la nourriture pour les familles les plus vulnérables. Ces chocs affectent en premier lieu les couches les plus fragiles : les jeunes enfants, les femmes chefs de ménage et les personnes âgées, les femmes enceintes ou allaitantes, ou encore les personnes à mobilité réduite.

Il est aussi important d'accorder une grande attention aux conséquences de l'endettement des ménages pendant l'hivernage et leur impact sur les conditions de vie de ces ménages -

notamment ventes de céréales en herbe, ventes à la récolte, décapitalisation du cheptel, cessions des terres, abandon de l'entretien des parcelles au profit des activités génératrices de revenus, etc.- pour assurer le remboursement des dettes contractées.

Même dans une période de bonnes récoltes, les ménages les plus pauvres continuent de lutter pour produire et avoir accès à une nourriture suffisante. Ils sont affectés par les fluctuations de prix et leur pouvoir d'achat déjà trop faible ne leur permet pas d'acheter suffisamment de nourriture sur les marchés. Pour ceux qui ont des terres, ils ne peuvent pas non plus se permettre d'accéder au crédit pour investir dans les intrants, les vaccinations des bétails ou des systèmes d'irrigation qui leur permettraient d'améliorer leur production et de tirer profit de la hausse des prix du marché.

Les enfants payent le prix fort

Les enfants sont les plus affectés par cette hausse des prix. Les conséquences sont profondes et potentiellement durables.

Une réduction de la quantité et de la qualité de la nourriture des ménages exacerbe une malnutrition déjà chronique. Un appauvrissement supplémentaire de l'alimentation fait peser de sérieux risques sur les enfants. Ces risques vont de l'affectation irréversible du développement physique et cérébral des moins de 2 ans, au décès. UN OCHA estime qu'au Sahel, 460.000 enfants de moins de cinq ans meurent chaque année. 56% de ces décès ont pour cause la malnutrition, dans les pays comme le Burkina, le Mali, la Mauritanie et le Niger^{vi}. En Août 2008, l'OMS^{vii} estime à plus de 40% le taux d'enfants affectés par la malnutrition chronique, au Burkina Faso, au Mali et au Niger. Durant cette période, au Sénégal, au moins trois régions ont enregistré une augmentation alarmante des cas de malnutrition chez les enfants de moins de cinq ans.

Par ailleurs, les stratégies de survie des ménages pauvres leurs sont d'autant plus préjudiciables, qu'ils réduisent leur accès aux services de santé, et voire le retrait des enfants de l'école pour le travail. Au Burkina Faso, le Programme Alimentaire Mondial a ainsi fait état d'une recrudescence du travail des enfants et des taux d'abandon scolaire^{viii}.

" Avec l'augmentation du coût du transport et les champs qui ne donnent rien, la seule chose qui nous reste à faire, c'est chercher de l'or. C'est dangereux, surtout pour les petits qu'on envoie dans les galeries. Parfois tout s'écroule " - avril 08, Roumtenga, près de Kaya. Burkina Faso.

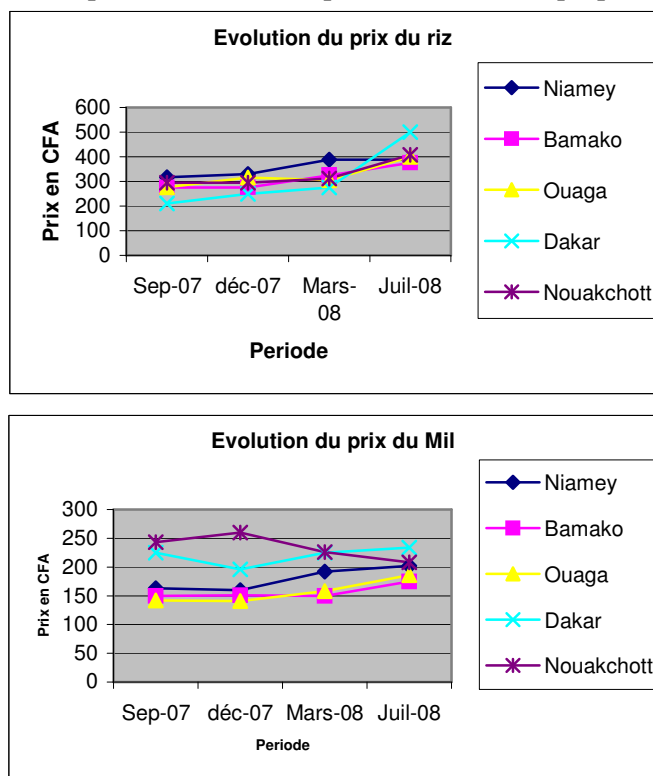
2. Une situation difficile, favorisée par le contexte régional

La situation a eu un caractère aussi aigu au Sahel parce que le contexte y facilite une rapide répercussion des prix mondiaux au niveau local.

Une hausse complexe, à caractère durable...

Depuis 2005, les prix des denrées alimentaires ont augmenté de 83% dans le monde. La région sahélienne de l'Afrique de l'Ouest a suivi la même tendance depuis 2007. Elle a connu une hausse anormalement rapide des prix des denrées alimentaires, marquée par une volatilité des prix qui dépasse la normale^{ix} et qui varie au sein de la région selon les pays. Dans de nombreux Etats, les hausses ont dépassé la moyenne mondiale. Au Sénégal, les augmentations de prix de plusieurs produits de consommation ont varié entre 100 et 200%. Comme le souligne le tableau 1. Il faut cependant nuancer ce bilan : les pays enclavés, comme le Burkina Faso et le Mali, moins dépendant des produits alimentaires importés, ont répercuté cette hausse internationale de manière plus mesurée. Le Niger, lui aussi proche de l'autosuffisance alimentaire, a été plus affecté en raison de sa dépendance à l'égard des marchés nigériens.

Tableau 1 : Evolution des prix du riz et du mil par kilo dans les cinq capitales (en Fcfa)



Source: R. Blein d'après données SIM et Fewsnet.

Les perspectives de bonnes récoltes pour la campagne agricole 2008 en Afrique de l'Ouest permettent d'envisager une tendance à la baisse des prix des céréales dans les mois à venir. Les premières estimations font état d'une récolte de près de 56 millions de tonnes de céréales en Afrique de l'ouest dont 18,5 millions pour les pays du CILSS^x. Une baisse des prix, habituellement notée à la veille des récoltes, a été enregistrée sur les marchés nationaux.

Bien qu'ils soient inférieurs à 2005, hormis pour les céréales importées comme le riz, les prix restent toutefois très élevés. Ils sont supérieurs à ceux de l'année dernière et à la moyenne des cinq dernières années. Par ailleurs, bien qu'ils puissent chuter dans les mois à venir, les analystes s'accordent à penser que les prix internationaux des produits alimentaires resteront bien au-dessus des niveaux de la décennie antérieure^{xi}. Dans ce contexte, alourdi par le climat d'incertitude, l'instabilité des prix tant pour le consommateur que pour les producteurs reste une question majeure. La question interpelle les politiques agricoles de la sous région et les outils mis en place pour la gestion des crises alimentaires.

...qui s'inscrit dans un environnement propice

Si la hausse des prix des denrées alimentaires a eu une répercussion mondiale, force est de constater que la faiblesse des stocks disponibles, la pluviométrie irrégulière, et les fortes spéculations locales entretenues par certains commerçants ont favorisé une répercussion rapide des hausses au niveau mondial sur les marchés locaux. Dans le même temps, certains facteurs structurels spécifiques n'ont pas permis d'atténuer l'impact de la hausse des cours internationaux.

Des dispositifs habituels de réponse pris au dépourvu.

En l'absence de politiques sociales d'envergure, les mesures habituelles de réponse aux crises font généralement référence à un ciblage géographique lié au déficit de production (aides alimentaires, ventes à prix subventionnés, appui au stockage villageois, « travail contre nourriture », etc.). Elles ne concernent de fait qu'une faible proportion de la population et n'ont pas permis d'apporter les réponses attendues face l'ampleur de la situation.

Une intervention régionale débordée par des réponses nationales inadaptées

Alors que la crise touche toute la région, les Etats ont réagi sans se concerter les uns les autres. Les mesures de suspension temporaire et non ciblée des droits de douane et de la TVA sur certains produits alimentaires importés, prises dans les cinq pays, n'ont pas abouti aux résultats escomptés. Pour diverses raisons les commerçants n'ont pas répercuté ces allègements fiscaux sur les prix de vente. Les interdictions d'exportation prises par le Burkina Faso et le Mali n'ont pas empêché que les marchandises passent les frontières. Au contraire, elles ont facilité la fraude et renchéri les prix. Ce genre d'initiatives unilatérales a mis à mal le processus d'intégration régionale en cours.

Des politiques commerciales inadaptées

Cette situation est aussi le résultat du dérèglement des économies agricoles et alimentaires de la sous-région. Les capacités de production et d'autosuffisance de la région de l'Afrique de l'ouest ont été gravement minées par les plans d'ajustement structurels. Depuis, on peut dire que les productions vivrières n'ont bénéficié d'aucun soutien conséquent des politiques publiques.

Par ailleurs, le dumping sur les marchés internationaux et l'absence de règles commerciales équitables ont favorisé la vulnérabilité des économies du Sud, notamment le tarif Extérieur Commun de l'UEMOA plafonné à 20%, tout en réduisant l'accès aux marchés du Nord. Ces politiques ont favorisé une dépendance croissante des villes à l'égard des importations et n'ont pas permis d'impulser la révolution agricole dont la région a besoin.

Un secteur agricole qui n'a pas fait l'objet de suffisamment d'attention

Si la Politique Agricole de la CEDEAO (ECOWAP) exprime la volonté des Etats de satisfaire les besoins des populations en produits de première nécessité, le retard accumulé dans son application accentue la vulnérabilité de la région et n'a pas permis de stimuler une agriculture, un élevage et un secteur agro-industriel dynamique. En fin de compte, cet attentisme a renforcé la dépendance du Sahel vis à vis des importations avec comme conséquence directe une plus grande exposition de sa population, en l'occurrence la frange la plus pauvre, aux dures contraintes de la hausse des prix.

Plusieurs pays ont adopté des plans d'urgence pour investir rapidement dans le secteur agricole. Ils accordent une importance nouvelle à la souveraineté alimentaire et au droit à l'alimentation. Dans les pays comme le Sénégal et le Mali, ces plans s'apparentent plus à une forme d'agrobusiness qu'ils ne misent sur une transformation et un accompagnement en profondeur des agricultures familiales et des systèmes pastoraux.

Ces choix auront des conséquences majeures sur le foncier, l'allocation des ressources publiques, etc. Il faudra toutefois s'assurer qu'ils ne justifient pas des investissements marginaux et/ou contraires à la logique régionale construite avec la société civile dans l'ECOWAP ou dans les lois d'orientation agricoles nationales (LOA) nationales, comme au Mali ou au Sénégal.

Dépendance à l'égard des importations

Finalement, le niveau de dépendance des pays et des ménages aux importations est certainement le facteur de vulnérabilité qui détermine le plus nettement la répercussion des prix mondiaux sur les marchés nationaux et régionaux.

Dans l'espace CEDEAO, 48% des importations de produits alimentaires sont constituées de trois groupes de produits pour lesquels la région est compétitive et dispose d'un potentiel considérable : céréales, produits laitiers et viande. Le coût de ces importations a doublé entre 1994 et 2004. L'actuelle dépendance aux importations n'offre guère d'options à court terme aux Gouvernements pour faire face à la hausse des prix des denrées alimentaires^{xii}.

Cette vulnérabilité est particulièrement criante pour la Mauritanie et le Sénégal. Le premier dépend des importations et de l'aide alimentaire pour 75-80% de ses besoins alimentaires. Quant au second, il fait partie des plus grands pays importateurs de riz au monde. Malgré leur faible dépendance, le Mali et le Burkina Faso^{xiii} ont été affectés par la hausse des prix au niveau global, qui s'est répercutée sur le prix des céréales sèches produites localement. En plus, ils ont subi le renchérissement des coûts des intrants agricoles et du transport.

3. BESOINS D'INTERVENTIONS URGENTES POUR DES ACQUIS A LONG TERME

'Les prix plus élevés du riz étranger ont fait que davantage de gens achètent le riz local. Maintenant nous construisons notre marché et après la récolte, je vais investir dans l'irrigation pour pouvoir cultiver davantage l'année prochaine'

Maguette Fall, Nord du Sénégal

Il est urgent d'agir sur les paramètres structurels de la crise et inscrire cette action dans la durée afin de modifier le système alimentaire et agricole dans la à long terme dans la région. Cela permettrait aux petits producteurs comme Maguette Fall de tirer profit des prix agricoles.

En réalité, cette situation appelle des réponses d'urgence pour répondre aux besoins immédiats des populations vulnérables, combinées avec des réponses courageuses à plus long terme, qui s'attaquent aux causes profondes et structurelles de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.

Pendant des décennies, les bas prix ont porté préjudice aux producteurs ruraux et aux travailleurs agricoles dans le Sahel. Ils ont hypothéqué le développement du secteur agricole et pastoral au Sahel, au profit des consommateurs urbains. Mais, la soudaine et anormale hausse des prix a souligné les limites de ces politiques agricoles. Tandis que les consommateurs urbains ont été particulièrement affectés par une importante hausse des prix des produits alimentaires, les producteurs eux n'ont pas pu tirer partie de cette hausse.

La gestion des crises alimentaire et la réduction des facteurs de risques

Des systèmes de réponse fonctionnels, comme le Dispositif National de Prévention et de Gestion des crises alimentaires (DNP-GCA) au Niger, sont déjà en place dans plusieurs pays de la région. Il est maintenant de la responsabilité des gouvernements, des partenaires au développement et des Organisations Intergouvernementales de réduire au maximum le délai entre l'apparition des crises et le début des réponses qui y sont apportées. Comme le propose le projet de texte révisé de la charte de l'aide alimentaire, ces interventions doivent répondre aux besoins immédiats, protéger les moyens d'existence et attaquer les causes structurelles de l'insécurité alimentaire.

Des systèmes d'alerte rénovés couplés à une meilleure utilisation de l'aide

Les Systèmes d'Alerte doivent refléter les nouvelles réalités: le plus souvent, les denrées alimentaires sont disponibles sur les marchés, mais les pauvres n'ont pas les moyens de les acheter. Les méthodologies doivent tenir compte du pouvoir d'achat des plus pauvres et des plus vulnérables, de la production alimentaire et des aléas climatiques.

Les interventions d'urgence doivent intégrer la dimension accès à la nourriture et assurer une couverture réelle des besoins alimentaires de la population. Elles doivent avant tout faciliter l'accès à l'alimentation et aider les ménages à mener des activités hors saison dans les meilleures conditions possibles. Ces interventions doivent également leur éviter de recourir à des stratégies d'adaptation qui leur sont préjudiciables puisque les obligeant à puiser dans leurs moyens de production ou leurs biens familiaux et même à contracter des dettes.

Ces réalités demandent une modernisation des instruments utilisés par la région. Dans ce contexte la relecture de la Charte de l'aide alimentaire se présente comme une opportunité d'adaptation de l'analyse des situations et des réponses à la réalité actuelle. Elle ouvre la porte à l'utilisation des instruments les plus adaptés à chaque crise, dont les filets de sécurité.

Des critères doivent toutefois être définis pour réguler l'utilisation des réserves nationales, voire régionales, de nourriture. Ces réserves pourraient être utilisées pour faire face à la crise mais aussi pour réguler les marchés. Elles seraient ainsi constituées pendant les bonnes années agricoles et les périodes post récoltes par l'achat à un prix raisonnable des productions auprès des petits producteurs et leur revente à un prix accessible aux ménages vulnérables pendant la période de soudure. Ceci nécessite un soutien cohérent des donateurs mais surtout une pérennisation des sources de financement par les Etats d'un tel dispositif.

De meilleurs systèmes de protection sociale

Au-delà des réponses d'urgence, il y a besoin de disposer de système de protection sociale plus ambitieux pour répondre à la vulnérabilité chronique des ménages et renforcer leur résilience aux chocs liés à la production ou au marché. Les systèmes de protection sociale complets doivent comprendre des instruments diversifiés d'intervention pour faire face et venir à bout à la fois, de la faim chronique et transitoire. Afin de créer une synergie, les solutions peuvent varier en portée et en taille selon les degrés de vulnérabilité et l'ampleur des chocs sur les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire.

Ces interventions peuvent, entre autres, inclure la distribution de nourriture, d'argent ou d'intrants, un soutien aux infrastructures locales, ou encore des réserves de semences. Elles peuvent également comporter des actions de protection du bétail et autres biens pouvant aider à prévenir et à réduire l'impact des chocs.

Comme cela a été prouvé dans d'autres régions du continent, la distribution de modestes sommes d'argent, à des groupes spécifiques tels que les enfants, sous forme de pensions et d'allocations constitue un moyen efficace de faire face à la faim et à la pauvreté, et pour renforcer la résilience aux chocs lorsqu'ils surviennent. Comparée à l'aide alimentaire, ils ont des effets multiplicateurs sur l'économie et l'agriculture et favorisent la liberté de choix des bénéficiaires en matière de dépense. Il faut davantage d'investissement et de flexibilité dans ce type d'approche qui comble le fossé entre les projets humanitaires et les projets de développement dans le Sahel.^{xiv}

Mise en œuvre et coordination des accords régionaux.

Les réponses politiques à la crise alimentaire doivent être coordonnées au niveau régional afin de ne pas exacerber la crise ou de ne pas miner les efforts liés à l'intégration régionale, comme ce fut le cas avec les interdictions d'exportation entre pays de la région.

En Juin 2008, *'l'offensive régionale pour la production alimentaire et la lutte contre la faim'* a été adoptée par les Chefs d'Etats de la CEDEAO pour entreprendre des actions visant la sécurité alimentaire. Les Gouvernements de la CEDEAO doivent s'assurer que l'ECOWAP et *'l'offensive régionale'*, soient traduites en actions claires à un niveau régional et national pour rendre la nourriture abordable et garantir un prix équitable pour les producteurs. En outre, ces actions doivent respecter les principes consignés dans la nouvelle charte de l'aide alimentaire qui constitue un Code de bonne conduite en matière de prévention et de gestion des crises alimentaires.

Besoin de politiques commerciales cohérentes

Les règles commerciales mondiales doivent offrir à la région assez de marge de manœuvre pour protéger les moyens de subsistance ruraux et assurer la sécurité alimentaire. Mais les Etats doivent utiliser ces espaces politiques et les traduire dans les faits. La mise en place d'un Tarif Extérieur Commun protecteur et de mécanismes de sauvegarde appropriée pour les agriculteurs et agro-industries de la CEDEAO demeure une priorité qui témoignera de la forte volonté de la CEDEAO à soutenir un modèle agricole basé sur le marché régional.

Renforcement des investissements dans l'agriculture et l'élevage.

En 2005, la CEDEAO a signé l'ECOWAP^{xv}, pour promouvoir une politique de développement agricole régionale. Trois ans plus tard, elle reste toujours à financer et à mettre en œuvre.

Au-delà des promesses d'investissement, notamment de la part de l'Union européenne, les Etats de la sous région doivent eux aussi accroître leurs efforts pour financer l'agriculture et l'élevage. En 2003, les dirigeants de l'Union africaine ont signé la « Déclaration de Maputo » qui les engage à dédier 10% de leurs budgets nationaux à l'Agriculture^{xvi}. En 2005, en Afrique de l'Ouest seul trois pays satisfaisaient cette demande : Mali, Niger et Burkina Faso.

Mise à disposition de fonds nouveaux et coordination d'accords mondiaux

En Juillet 2008, le Groupe de Travail de Haut Niveau des Nations Unies (GTHN) a produit un Cadre d'Action Globale (CGA), qui donnait des indications pour les actions contre la crise alimentaire. Le CGA propose une série d'actions pour faire face aux besoins urgents et créer une résilience à plus long terme ainsi qu'une sécurité alimentaire et nutritionnelle. Cette initiative doit

être prise en compte rapidement et intégrer de façon cohérente l'ensemble des nouveaux plans et initiatives liées à la hausse des prix.

Il faut beaucoup plus d'efforts de la part des Gouvernements et des pays donateurs pour coordonner et rationaliser les initiatives. A un niveau mondial, les avancées sont désespérément lentes. En tout, 12,3 milliards de dollars (USD) ont été promis sur 25 milliards de dollars demandés lors du Sommet pour l'Alimentation de la FAO en juin. A ce jour aucun financement nouveau n'a été mis à disposition.

Enfin, la situation économique mondiale rend la situation plus hypothétique. Néanmoins les promesses d'aides ne doivent pas être oubliées. Ne pas régler le problème maintenant équivaut à exacerber la situation de la sécurité alimentaire à l'avenir.

Impliquer la société civile dans l'intervention la définition et la mise en œuvre des politiques

Pour être durable l'élaboration et la mise en œuvre de ces politiques doivent impliquer les organisations paysannes et pastorales ainsi que la société civile dans son ensemble. La situation actuelle représente une occasion exceptionnelle pour que tous les acteurs (les Etats, les institutions de coopération et d'intégration régionale, les organisations paysannes et pastorales, les organisations de la société civile, le secteur privé, et la communauté internationale), se concertent et prennent des engagements guidés par une vision commune. La révision actuelle de la Charte de l'Aide Alimentaire représente une occasion de mettre en pratique les discours sur la participation de la société civile, pour améliorer l'évaluation et la gestion de l'insécurité alimentaire.

La place des femmes dans l'agriculture et l'élevage, n'est plus à démontrer. « Lorsque les femmes constituent la majorité des petits fermiers, le fait qu'elles ne réalisent pas pleinement leur potentiel dans le domaine agricole contribue à la lenteur de la croissance et à l'insécurité alimentaire. »^{xvii} La participation des organisations des femmes à tous les niveaux de décision, permettra la prise en compte de ses intérêts et en définitive de rendre les politiques et stratégies de sécurité alimentaire plus efficaces.

5. RECOMMANDATIONS

Les interventions nationales et régionales au Sahel ont jusqu'à ce jour consisté en une succession d'initiatives qui peinent à régler le problème d'insécurité alimentaire chronique et aiguë qui sévit dans la région. **Une situation complexe requiert une réponse globale, coordonnée, immédiate et à long terme de la part de tous les acteurs au niveau national et régional.** Cinq enjeux majeurs apparaissent pour relever le double défi d'assurer la sécurité alimentaire des populations.

5 actions clés

1. Répondre à court terme et durablement à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle des populations frappées par la hausse des prix, notamment grâce à des mécanismes de financements plus flexibles et durables.
2. Améliorer les systèmes d'information pour répondre aux crises favorisées par la faiblesse du pouvoir d'achat.
3. Mettre en place des stratégies de protection sociale et des mécanismes de filets de sécurité afin de renforcer la résilience des ménages à l'inflation du marché, dans le futur.
4. Créer les conditions politiques pour que les agriculteurs et éleveurs locaux tirent profit de la hausse des prix.
5. Accélérer la mise en œuvre de la politique agricole de la CEDEAO et de l'offensive régionale pour la production alimentaire et contre la faim.

Les gouvernements de l'Afrique de l'ouest devraient, avec le soutien des bailleurs de fonds et des agences des Nations Unies:

- Jouer un rôle clé dans la création et le renforcement de plateformes regroupant plusieurs acteurs pour concevoir et coordonner des stratégies de réponse à l'insécurité alimentaire.
- Rénover et renforcer les systèmes d'informations afin qu'ils reflètent au mieux la réalité des ménages pauvres en situation d'insécurité alimentaire, que ce soit en zone rurale ou urbaine.
- Investir dans des programmes de protection sociale pour permettre aux citoyens de satisfaire leurs besoins essentiels, protéger leurs moyens d'existence et améliorer leurs statuts sociaux et leurs droits.
- Augmenter les dépenses publiques dans l'agriculture et l'élevage de 10% conformément à l'objectif de la Déclaration de Maputo et développer des plans nationaux globaux pour l'agriculture concernant les petits exploitants agricoles et les groupements de femmes.
- Renforcer l'intégration régionale, en s'assurant qu'une nourriture abordable est disponible dans la région, à travers des canaux commerciaux et une intervention publique.
- Valider et adopter la nouvelle charte du CILSS qui constitue un code de bonne conduite en matière de prévention et de gestion de crises alimentaires.

Les bailleurs bilatéraux, les institutions internationales et les agences des Nations Unies travaillant en Afrique de l'Ouest devraient :

- Soutenir une approche de protection sociale globale permettant aux Etats de protéger et d'appuyer les consommateurs et les producteurs de façon efficace ;
- Augmenter la proportion de l'aide au développement accordée à l'agriculture en Afrique de l'Ouest, en particulier pour les petits exploitants agricoles et éleveurs. Avec des financements de type nouveau, prévisible, sous forme de subvention et ajouté au financement pour la santé et l'éducation.
- Libérer de nouveaux financements pour faire face à la situation actuelle.
- Coordonner leur action dans des initiatives nationales et régionales telles que les politiques nationales pour l'alimentation, nutrition et l'agriculture, et ECOWAP, mais aussi respecter les principes consignés dans la nouvelle Charte de l'Aide Alimentaire.

© Oxfam International et Save the Children, Novembre 2008

Ce document a été rédigé par Eric Hazard, Heloise Troc, Delfine Valette, Kate Norgrove, Jenny Marshall et Alexander Woollcombe. Oxfam International et Save the Children remercient les personnes suivantes pour leur assistance dans sa réalisation: Maiga Alfari, Helene Berton, Eric Debert, Imma de Miguel, Fred Mousseau, et Roger Blein. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Cette publication est protégée par des droits d'auteur. Cependant, elle peut être utilisée librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Sa revente est interdite. Le détenteur des droits exige que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des droits pourront être dus.

Courriel: publish@oxfam.org.uk

Les informations contenues dans ce document sont correctes au moment de la mise sous presse.

ⁱ Pour les besoins de ce document le Sahel fait référence au Sahel Ouest Africain: Burkina Faso, Mali, Niger, Sénégal et Mauritanie.

ⁱⁱ En dépit des tentatives des Gouvernements de freiner les augmentations via la suspension des taxes à l'importation.

ⁱⁱⁱ Les régions bénéficiant d'une pluviométrie inférieure à 700 mm par an, c'est-à-dire l'essentiel du Sahel, hormis les régions les plus au sud.

^{iv} *Impact de l'augmentation des prix mondiaux des prix des denrées alimentaires, Etude de cas du Burkina Faso, Mais, riz et niébe*, Oxfam International par Layanna Consult, version finale, aout 2008, 71p.

^v Il est basé sur une étude d'Oxfam et de Save the Children qui ont utilisé des données des systèmes d'information au niveau national (SIM, SAP, etc.) régional (CILSS) et international (FEWSNET, FAI, SMIAR, UNICEF, etc.) et des enquêtes sur la vulnérabilité conduites dans des villages au Burkina-Faso, au Niger et au Sénégal.

^{vi} OCHA CAP

^{vii} <http://www.who.int/mediacentre/news/releases/2008/pr28/en/index.html>

^{viii} <http://blogcritics.org/archives/2008/09/15/1108313.php> (15 September 2008)

^{ix} FEWS NET, Potential Food Security Impacts of Rising Commodity Prices in the Sahel: 2008-2009, May 2008.

^x CILSS et al. Avis conjoint sur la situation alimentaire et les perspectives de récolte au Sahel et en Afrique de l'Ouest ; Réunion régionale de Praia (6-10 octobre 2008);

^{xi} *Des prix à double tranchant : Leçons de la crise des prix alimentaires*, Oxfam Briefing paper, 121, Oct 08, 15p.

^{xii} Note de travail relative à la réforme du Tarif Extérieur Commun de la CEDEAO, Roppa, 16 janvier 2008, 17 pages.

^{xiii} Ils importent moins de 10% de leurs besoins en céréales

^{xiv} web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/NEWS/0,,contentMDK:21931834~pagePK:34370~piPK:34424~theSitePK:4607,00.html

^{xv} Basé sur les objectifs du NEPAD – Le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique et le CAAPD – Programme Global de Développement Agricole en Afrique.

^{xvi} ^{xvi} http://www.africa-union.org/root/ua/Conferences/2008/avril/REA/01avr/Pamphlet_rev6.pdf

^{xvii} Rapport 2008 sur le développement dans le monde. L'agriculture au service du développement. Banque Mondiale.